

"Tous résilients face aux risques" : la journée de la résilience dans le Gers



"Tous résilients face aux risques" : la journée de la résilience dans le Gers

Dans le cadre de l'appel à projets « Tous résilients face aux risques - S'informer, réagir, se protéger », des événements se tiendront dans toute la France pendant tout le courant du mois d'octobre avec un point d'orgue ce vendredi 13 octobre, date journée nationale de la résilience.

Cette journée a pour objectif de sensibiliser et d'informer tous les citoyens aux risques majeurs.

À cet égard, plusieurs actions se tiendront dans le Gers

1. Quels sont les risques naturels et technologiques majeurs dans le Gers ?

Notre département est touché principalement par les risques d'inondation et de sécheresse au titre des risques naturels et par les risques liés à la proximité de la centrale nucléaire de Golfech pour le nord du département.

Le risque majeur dans le Gers concerne les inondations

En France hexagonale, le risque d'inondation concerne 17,1 millions d'habitants et 9 millions d'emploi qui se trouvent dans des zones inondables.

Le département du Gers, est donc directement concerné par ce risque. Une inondation peut avoir des origines différentes et peut survenir sous différentes formes. Récemment (le 21 juin 2023), le département a subi des phénomènes de ruissellement dû à de forts épisodes pluvieux.

La forme la plus courante est celle par débordement de cours d'eau. Certains épisodes ont été particulièrement marquants.

Rappelons que 8 juillet 1977, le Gers a été le théâtre d'une crue exceptionnelle. Certaines villes comme Castéra-Verduzan, Auch ou Samatan ont été touchées par la montée d'eau atteignant plusieurs mètres par heure.

Contrairement aux idées reçues, la « crue du siècle » d'un fleuve ou d'une rivière n'a pas lieu tous les 100 ans. Ce genre d'événement arrive et il faut savoir se préparer.

De plus, le réchauffement climatique a des conséquences directes sur le risque d'inondation. Il accentue l'intensité et la fréquence des précipitations en provoquant des inondations de plus en plus importantes.

2. Plusieurs actions se tiendront dans le Gers ce vendredi 13 octobre et jusqu'à la fin du mois

Pour faire face à cela, la France doit s'adapter en renforçant la prévention, en améliorant la gestion des crises, et en favorisant la résilience des communautés.

C'est pourquoi à travers cette journée le gouvernement veut en priorité démocratiser l'éducation aux risques naturels des jeunes et moins jeunes.

Les actions menées dans le cadre de cette journée ont pour but :

- de développer la culture sur les risques naturels et technologiques ;
- de se préparer à la survenance d'une catastrophe
- et de développer la résilience collective face aux catastrophes au sein des territoires.

Pour cette occasion, **le préfet du Gers assistera, le vendredi 13 octobre à 9h50, au collège de Miélan à un exercice de Plan Particulier de Mise en Sûreté sur les risques majeurs.** Cet exercice est mis en place dans toutes les écoles de France en cas de catastrophe d'inondation, d'incendie, d'accident chimique ou d'attentat.

En présence des sous-préfètes, d'élus, de représentants des services de l'État, **le SDIS 32 animera une démonstration de caisson à feu visant à sensibiliser aux feux domestiques le vendredi 13 octobre à Vic-Fezensac.**

D'autres initiatives se tiendront lors de cette journée et pendant tout le mois d'octobre.

La maison Louise de Marillac proposera plusieurs actions pendant ce mois :

le 13 octobre, après une présentation du Document d'Information et de Préparation aux Risques Majeurs, elle testera les connaissances des membres de son association ;

le 23 octobre, elle proposera à un groupe de 80 jeunes, usagers et professionnels une initiation à la réduction des risques, en partenariat avec la Croix-Rouge avec pour objectif de les acculturer aux risques majeurs et à adopter les bons réflexes ;

le 25 octobre, l'ensemble des agents de l'association s'impliquera dans la création d'un kit d'urgence, permettant aux services de tenir 72 heures en cas de risques majeurs.

La commune de Verlus organisera du 12 octobre 2023 au 5 juillet 2024 une réunion publique d'information et des séances de formation auprès de ses administrés afin de les sensibiliser aux risques naturels et technologiques.

Les services départementaux de l'éducation nationale organiseront du 12 octobre 2023 au 5 juillet 2024 des journées pour informer, sensibiliser et acculturer tous les élèves aux risques qui les environnent et aux comportements adaptés pour y répondre.

3. Les actions pourront être labellisées dans le cadre de l'appel à projet national

Un appel à projets est en ligne. Il permet de labelliser tout au long de l'année les actions menées dans le cadre de la résilience, à l'instar de celles qui auront lieu ce vendredi 13 octobre. Pour les actions labellisées, un soutien financier pourra être accordé, en priorité pour ceux qui se dérouleront entre le 1er et le 31 octobre et plus ponctuellement pour ceux réalisés tout au long de l'année.

Pour participer, les porteurs de projets sont invités à déposer leurs demandes de labellisation via la plate-forme Démarches simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets>

Plus d'informations sur le site internet :

<https://www.gers.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-Protection-de-la-Population2/Tous-resilients-face-aux-risques-S-informer-reagir-se-proteger>

Contact : pref-defense-protection-civile@gers.gouv.fr

Photo François MACE : caisson de feu